

Intention de prise de parts sociales

Société Coopérative d'Intérêt Collectif

La future SCIC nous permettra de réaliser un projet photovoltaïque collectif produisant de l'énergie à partir de ressources renouvelables associant habitants, collectivités et entreprises locales.

Nom

Prénom

Date de naissance / /

Adresse compétè

Courriel

Téléphone(s)

Déclare avoir l'intention de devenir sociétaire de la coopérative Fil d'Ohm et souhaite souscrire (en lettres) parts de cent euros chacune, soit (en chiffres) €.

- J'ai bien noté que :
- l'entrée de tout sociétaire est soumise à agrément tel que prévu par les statuts de la Coopérative
 - chaque sociétaire relève d'une catégorie et d'un collège de vote définis dans les statuts
 - 1 € souscrit pourra être abondé par 1 € versé par la Région Occitanie, dans la limite de 500 € par souscripteur.

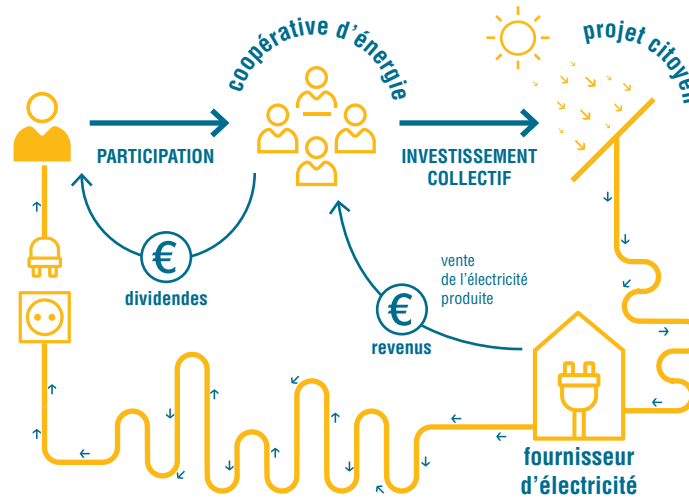
Ce bulletin enregistre une intention de souscription.

Fil d'Ohm recontactera chaque signataire au moment de concrétiser la souscription de parts sociales. Les informations recueillies sont à usage exclusivement interne pour la coopérative. Elles serviront uniquement à préparer la constitution du capital social de la coopérative et ne seront en aucun cas cédées à des tiers.

Parts sociales : elles seront souscrites pour une durée minimale de 5 ans. Une rémunération pourra être versée en cas d'excédent, après déduction des réserves légales et dans la limite légale. Les sociétaires pourront bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu, sous réserve de garder les parts sociales (selon les dispositions réglementaires en vigueur).

Bulletin à renvoyer à Fil d'Ohm association

1 bis impasse d'Auvergne 46000 Cahors



Les étapes de notre projet

Émergence	Développement	Chantier	Exploitation
12 mois	18 mois	1 mois	30 ans
DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE			
→ Évaluation d'opportunité	→ Études et autorisations administratives	→ Installation	→ Maintenance
PARTICIPATION CITOYEN.NE.S			
→ Initiative de citoyens de collectivités ou d'acteurs locaux	→ Élargissement du groupe porteur	→ Levée de fonds	→ Animation du groupe
PARTICIPATION ÉCONOMIQUE			
→ Subventions, bénévolat, compétences du groupe	→ Financement du développement et capitalisation des fonds propres	→ Investissements et prêt bancaire	→ Vente de l'énergie

Ce projet est soutenu par les partenaires suivants :



Un projet citoyen de parcs solaires SUR LE GRAND CAHORS

Association Fildohm

1 bis impasse d'Auvergne
46000 Cahors
Tél. 06 83 50 37 24
fildohm@netcourrier.com

Notre projet photovoltaïque

Construire plusieurs parcs solaires photovoltaïques de petite taille sur le grand Cahors.

© Soleil du Midi

Quelle surface ?

4000 à 5000 m² au sol clôturés et paysagés

700 panneaux solaires

Puissance de **250 kWc** pour une production annuelle d'environ **300 Mwh**



Équivalent à la consommation électrique d'une centaine de foyers



Production injectée → → sur le réseau pour répondre → aux besoins → de consommation locale

Notre projet citoyen



© Céléwatt

La création d'une coopérative d'intérêt collectif pour

- L'implication de chacun.e dans les décisions
- La transparence dans les décisions
- La maîtrise locale du projet
- Des retombées économiques locales
- Du sens et des valeurs dans la mobilisation de l'épargne locale
- Une distribution limitée de dividendes dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire

Qui peut participer ?

→ Citoyens → Collectivités → Agriculteurs → Entreprises locales

Notre vision de la transition énergétique du Grand Cahors

Participer à la transition énergétique et lutter contre le changement climatique, c'est proposer une autre manière de produire de l'énergie, pour la consommer différemment.

Produire une énergie renouvelable locale grâce au soleil en créant de la richesse pour les habitants du territoire.

→ → →
« Contribuer à la sobriété et à l'efficacité énergétique : l'énergie la plus propre, c'est celle que l'on ne consomme pas »
← ← ←

S'impliquer dans un projet citoyen et participer à la gouvernance.

→ « Créer un territoire résilient »

Innover socialement et Contribuer à l'économie Sociale et Solidaire.

Valoriser l'image du territoire et des partenaires.

→ « Sensibiliser les citoyens en s'appropriant les questions énergétiques » →



Rejoignez nous, n'hésitez plus !

Parceque

c'est une implication sur un projet concret de développement des énergies renouvelables.

→ c'est donner du sens à son épargne

→ c'est avoir un impact économique, social et écologique positif sur le territoire

→ c'est contribuer au développement et à la réussite de ce type de projet transférable dans l'ensemble de la société

→ cela peut être un acte militant

Bulletin d'adhésion à l'association

L'association Fil d'Ohm préfigure une Société coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), elle gère le projet tout au long de ses étapes. La SCIC est gérée par la diversité des sociétaires, ils participent aux décisions selon le principe 1 personne = 1 voix. Nous constituons des réserves financières pour développer les projets et nous distribuons des dividendes de façon limitées. Pour devenir sociétaire et prendre part à la vie coopérative, il est nécessaire de prendre au minimum une part sociale.

Je soussigné :

Nom

Prénom

Adresse

Courriel

Je souhaite adhérer à l'association Fil d'Ohm pour la somme de 15 € et prendre des parts sociales (compléter le verso).

Je souhaite uniquement adhérer à l'association Fil d'Ohm pour la somme de 15 € et ne pas prendre des parts sociales dans la future coopérative.

Je ne souhaite pas adhérer à l'association Fil d'Ohm mais j'ai l'intention de prendre une (ou des) part(s) sociales (compléter le verso).

